

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/04/2026	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	2026	Reçu en préfecture le 30/04/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	034	Publié le 30/04/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2	Décisions budgétaires Délibérations afférentes aux actes budgétaires (CFU)
ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE			

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

4

Séance Publique ordinaire du **23 avril 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Émilie PICAMILH, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Marc DUGROS
M. José-Louis PEREIRA
Mme Pascale RIVIERE

Ont donné procuration :

M. Marc DUGROS à Mme Sylvie COUDERC
Mme Pascale RIVIERE à M. Pascal ANDRADA

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Bernard LERICHE

Objet : Budget communal – Proposition d'approbation du compte financier unique (CFU) 2025

RAPPORTEUR : Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

L'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 généralise le CFU (Compte Financier Unique) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Dans la poursuite des actions déjà engagées en matière de modernisation de ses outils de gestion, la commune avait décidé de passer à la nomenclature M57 développée pour l'exercice 2024 et par cohérence elle a aussi décidé de présenter le CFU pour l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE

Le CFU est un document de synthèse, se substituant au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable public, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

La mise en place du CFU, vise plusieurs objectifs dont favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Par opposition au budget primitif (BP), le CFU permet de rapprocher les prévisions des réalisations effectives durant l'exercice budgétaire. Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Le compte Financier Unique est soumis aux mêmes dispositions qui s'appliquaient au compte administratif.

Le CFU de l'exercice 2025 du budget communal est soumis à l'approbation de l'assemblée.

1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	
RECETTES	7 048 386,01 €
DEPENSES	6 531 128,59 €
RESULTAT de l'exercice	517 257,42 €
EXCEDENT REPORTE de N-1	813 422,93 €
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2026	1 330 680,35 €

	Evolution de l'Excédent de Fonctionnement				
	2021	2022	2023	2024	2025
RF	6 129 738.05 €	6 571 616.00 €	6 655 969.63 €	6 699 798.76 €	7 048 386.01 €
DF	5 541 498.02 €	5 934 024.18 €	6 130 064.31 €	6 597 981.96 €	6 531 128.59 €
Excédent de l'exercice	588 240.03 €	637 591.82 €	525 905.32 €	101 816.80 €	517 257.42 €
Excédent Reporté de N-1	363 799.07 €	583 406.28 €	716 739.18 €	932 563.73 €	813 422.93 €
Excédent cumulé	952 039.10 €	1 220 998.10 €	1 242 644.50 €	1 034 380.53 €	1 330 680.35 €

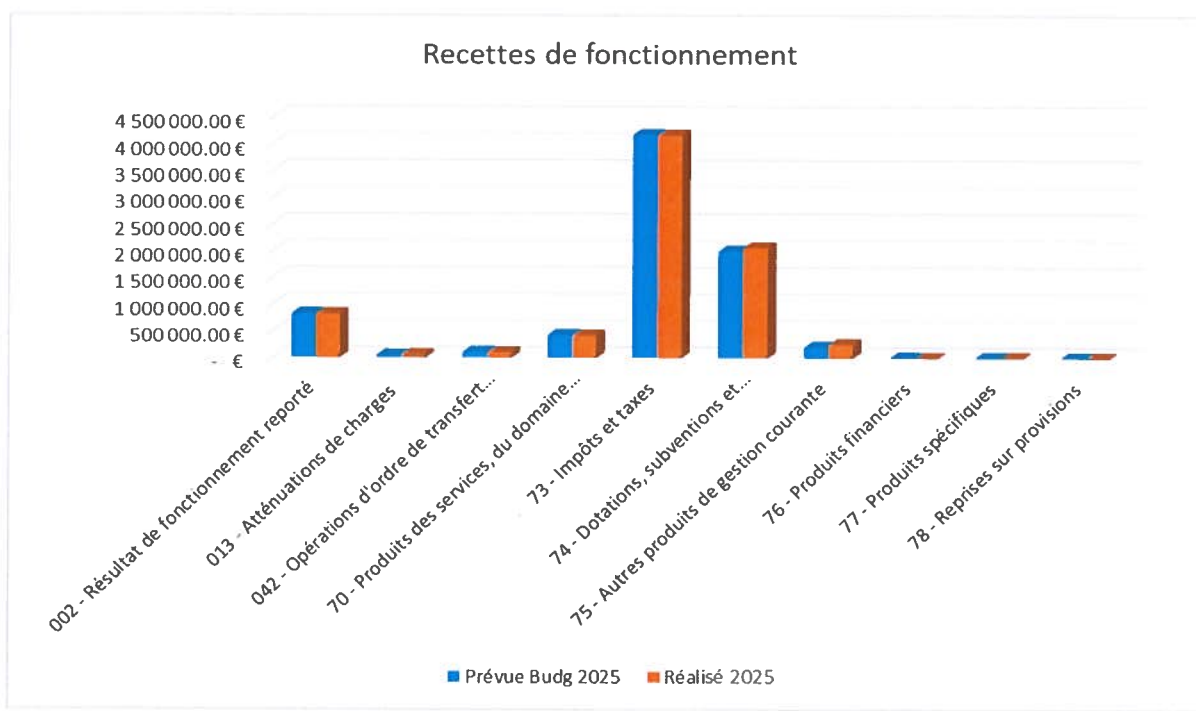
Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 1 330 680,35 €, chiffre en augmentation compte tenu de l'accroissement du résultat de l'exercice, qui revient, en 2025, à un niveau satisfaisant, après une nette diminution en 2024.

Les recettes : l'exécution budgétaire

Les recettes réelles ont été réalisées à plus de 100% en 2025

en €	Prévu Budg 2025	Réalisé 2025	%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	813 422.93 €	813 422.93 €	100%
013 - Atténuations de charges	45 000.00 €	45 000.00 €	100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 682.00 €	100 485.79 €	99%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	422 500.00 €	414 679.94 €	98%
73 - Impôts et taxes	4 164 187.00 €	4 162 404.08 €	100%
74 - Dotations, subventions et participations	1 988 706.00 €	2 058 385.98 €	104%
75 - Autres produits de gestion courante	201 000.00 €	250 288.88 €	125%
76 - Produits financiers	- €	255.31 €	
77 - Produits spécifiques	3 900.00 €	3 900.00 €	100%
78 - Reprises sur provisions	- €	- €	
TOTAL	7 740 397.93 €	7 861 808.94 €	102%

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE



Les recettes du chapitre 13 « Atténuations de charges » sont constituées des remboursements sur salaires, montant difficile à estimer lors de la préparation budgétaire.

Au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », les recettes correspondent à la valorisation des travaux en régie des dépenses réalisées en fonctionnement.

Les travaux en régie ont permis en particulier de réaliser en 2025 :

- le ravalement des façades du centre de loisirs,
- la réalisation de potelets à la Halle aux grains et à la Mairie,
- une partie de la mise aux normes électrique de Bladé et des ateliers municipaux,
- le réaménagement du parking de la cantine,
- des aménagements électriques au Bastion

Le chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses », concerne principalement les redevances payées par les usagers au titre du Musée, de la médiathèque, de la cantine ou du Centre de loisirs.

Sur le chapitre 73 « impôts et taxes », le taux de réalisation est de 104 %, les recettes de rôles supplémentaires sont d'un montant légèrement supérieur.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE

Au chapitre 74 « Dotations, subventions et participations », les recettes ont été réalisées à 104 % des prévisions. Cela s'explique notamment par le versement de l'accompagnement financier Service Public Petite Enfance de 24.393,75 € qui n'était pas prévu au budget.

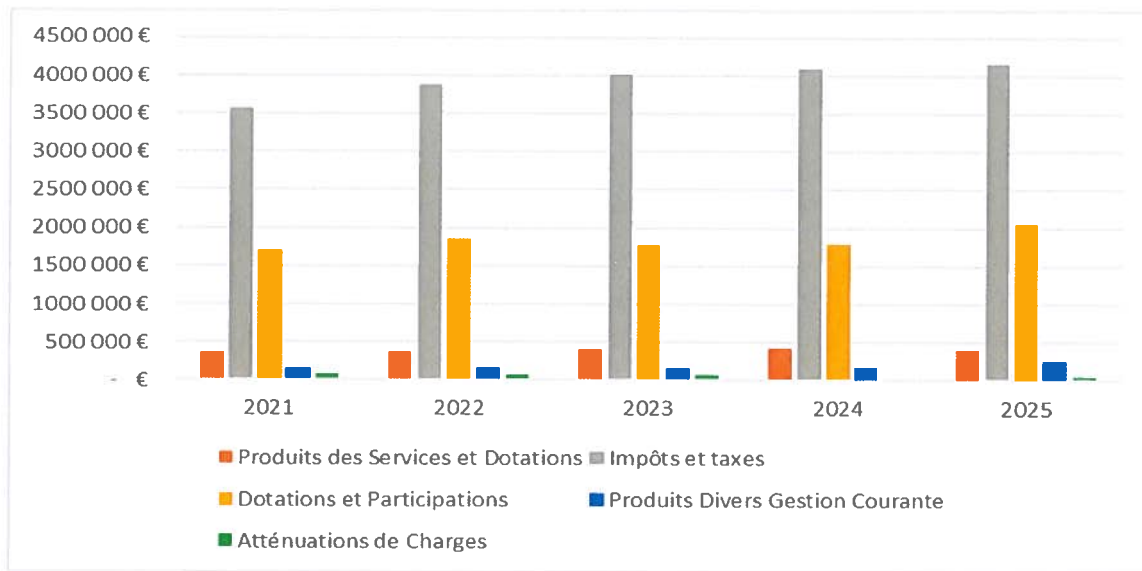
Le chapitre 75 constate principalement les loyers reçus et divers produits spécifiques : le surplus de réalisation concerne les revenus des immeubles, en particulier du Village des Brocs, à la hausse par rapport aux prévisions, ainsi que les indemnités versées par la société Kourbe relatives au retard de livraison du chantier de couverture des tennis.

En €	Prev budg 2025	Réalisé 2025	%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	813 422,93	813 422,93	100%
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00	57 986,03	129%
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	18 000,00	18 305,00	102%
70321 - Droits de stationnement et de location sur la voie publique	32 000,00	24 630,90	77%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	6 000,00	5 828,77	97%
70328 - Autres droits de stationnement et de location	18 000,00	15 022,31	83%
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	30 000,00	29 550,73	99%
70632 - Redevances et droits des services à caractère de loisirs	40 000,00	39 440,21	99%
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	115 000,00	-	0%
7067 - Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	115 000,00	232 789,31	202%
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	-	107,50	
70871 - Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	-	2 336,00	
708721 - Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. morale	43 000,00	42 885,65	100%
70873 - Remboursement de frais par le CCAS/CIAS	500,00	-	0%
70878 - Remboursement de frais par des tiers	5 000,00	3 783,56	76%
722 - Production immobilisée - Immobilisations corporelles	100 000,00	98 803,79	99%
73111 - Impôts directs locaux	2 680 000,00	2 642 619,00	99%
73118 - Autres contributions directes	15 000,00	3 527,00	24%
73123 - Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	120 000,00	221 816,00	185%
73141 - Accise sur l'électricité	140 000,00	133 625,00	95%
73154 - Droits de place	20 000,00	19 824,88	99%
731732 - Prélèvement sur les produits des jeux	370 000,00	321 748,00	87%
73211 - Attribution de compensation	673 000,00	672 891,63	100%
73212 - Dotation de solidarité communautaire	46 400,00	46 499,12	100%
73221 - FNGIR	14 787,00	14 787,00	100%
732221 - Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	60 000,00	59 769,00	100%
7323 - Reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippiques	25 000,00	25 297,45	101%
74111 - Dotation forfaitaire des communes	634 454,00	634 454,00	100%
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	740 833,00	740 833,00	100%
741127 - Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	100 995,00	100 995,00	100%
742 - Dotations aux élus locaux	-	163,00	
74718 - Participations Etat - Autres	55 000,00	79 393,75	144%
74741 - Participations communes membres du GFP	39 000,00	38 944,28	100%
747888 - Autres	157 500,00	207 067,35	131%
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	172 970,00	172 970,00	100%
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	-	549,00	
74836 - Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	45 000,00	42 814,26	95%
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	15 000,00	16 242,00	108%
74888 - Autres attributions et participations	27 954,00	23 960,34	86%
752 - Revenus des immeubles	170 000,00	193 192,18	114%
756 - Libéralités reçues	-	1 610,00	
75883 - Excédents sur opérations de gestion	-	0,53	
75888 - Autres produits divers de gestion courante	31 000,00	55 486,17	179%
761 - Produits de participations	-	255,31	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	3 900,00	3 900,00	100%
777 - Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	1 682,00	1 682,00	100%

Les recettes : évolution des recettes réelles hors financières et exceptionnelles

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE

en €	2021	2022		2023		2024		2025	
Produits des Services et Dot	357 234 €	373 389 €	4.52%	412 052 €	10.35%	426 545 €	4.00%	414 679 €	-3.24%
Impôts et taxes	3 563 144 €	3 877 965 €	8.84%	4 014 725 €	3.53%	4 094 554 €	1.99%	4 162 404 €	1.66%
Dotations et Participations	1 697 924 €	1 850 796 €	9.00%	1 770 371 €	-4.35%	1 795 271 €	1.41%	2 058 386 €	14.66%
Produits Gestion Courante	156 019 €	162 959 €	4.45%	168 256 €	3.25%	168 503 €	0.15%	250 289 €	48.54%
Atténuations de Charges	79 167 €	60 493 €	-23.59%	62 255 €	2.91%	24 150 €	-61.21%	57 986 €	140.11%
TOTAL	5 853 488 €	6 325 602 €	8.07%	6 427 659 €	1.61%	6 511 021 €	1.30%	6 943 744 €	6.65%



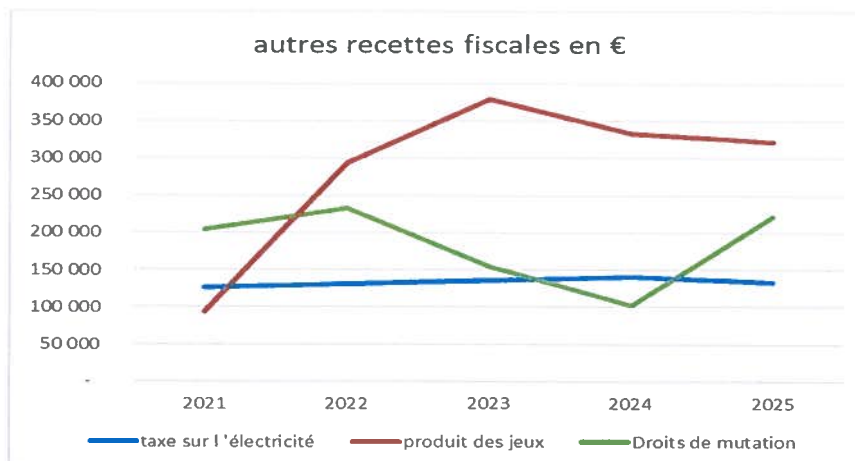
Sur cette période, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé en moyenne de 4.5%. Ces recettes restent rigides car elles sont en très grande partie dues aux dotations de l'Etat et aux péréquations verticales et horizontales.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par les **recettes fiscales** à hauteur de 60 %.

Celles-ci sont composées des *impôts locaux* pour 64 % environ, soit 2 646 146 € en 2025. La progression de ce poste est due exclusivement à la revalorisation des bases et à leur variation physique, les taux n'ayant pas augmenté.

Le produit de la fiscalité reversée (communauté de communes, FNGIR, FICP...) reste relativement stable et s'élève à 819 243 € en 2025.

Les autres recettes fiscales restent à un niveau élevé, en augmentation en 2025, du en particulier au produit des droits de mutation qui revient au niveau de 2020.



Les dotations et participations constituent le deuxième poste de recettes de fonctionnement (2 058 386 € en 2025), et en représentent 29,72 %.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE

Ce poste est constitué majoritairement des diverses composantes de la DGF et constitue une ressource relativement stable sur la période.

Il est en nette progression en 2025 (+ 14,65 %), notamment via une très significative augmentation d'une part de DSR.

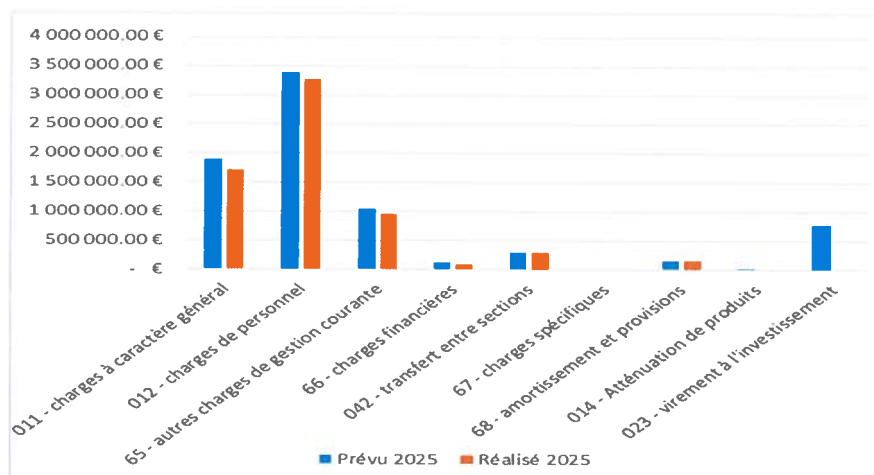
	EVOLUTION DGF		
	2024	2025	
DOT FORFAITAIRE	636 553	634 454	-0.33%
DSR DOT BgCentre	372 066	400 124	7.54%
DSR DOT Perequation	117 087	140 308	19.83%
DSR DOT cible	-	200 401	
DSN	88 753	100 995	13.79%
	1 214 459	1 476 282	21.56%

Le produit des services et du domaine et divers produits de gestion courante représentent moins de 10 % des recettes de fonctionnement. Il est constitué principalement des revenus des immeubles (loyer gendarmerie, bastion...), les excédents sur opérations de gestion et les autres produits divers de gestion courante.

Les dépenses : l'exécution budgétaire

Les dépenses réelles ont été globalement réalisées à 93 % en 2025

en €	Prévu 2025	Réalisé 2025	%
011 - charges à caractère général	1 909 483.00 €	1 714 836.56 €	90%
012 - charges de personnel	3 392 720.00 €	3 277 975.88 €	97%
65 - autres charges de gestion courante	1 044 992.31 €	962 184.05 €	92%
66 - charges financières	132 800.00 €	107 208.12 €	81%
042 - transfert entre sections	304 419.65 €	298 027.13 €	98%
67 - charges spécifiques	3 000.00 €	215.66 €	7%
68 - amortissement et provisions	153 885.19 €	152 885.19 €	99%
014 - Atténuation de produits	25 200.00 €	17 796.00 €	71%
023 - virement à l'investissement	773 897.78 €	- €	0%
TOTAL	7 740 397.93 €	6 531 128.59 €	84%



011 – Charges à caractère général

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

Budget 2025 Réalisé 2025 %

ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE



En €	Prev Bud		%
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	57 000,00	57 000,00	100,00%
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	273 000,00	242 604,34	88,87%
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	68 000,00	67 566,97	99,36%
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	46 000,00	44 570,69	96,89%
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	189 900,00	191 578,54	100,88%
60624 - Fournitures non stockées - Produits de traitement	17 800,00	17 183,05	96,53%
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	56 650,00	45 382,00	80,11%
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	31 000,00	30 145,15	97,24%
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	59 800,00	59 001,67	98,67%
60633 - Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	45 000,00	33 882,21	75,29%
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	21 500,00	21 439,18	99,72%
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	24 950,00	18 575,84	74,45%
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	13 000,00	11 884,76	91,42%
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutique	730,00	571,55	78,29%
6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	11 000,00	10 609,54	96,45%
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	55 000,00	51 996,72	94,54%
611 - Contrats de prestations de services	46 200,00	17 217,56	37,27%
6125 - Crédit-bail immobilier	183 000,00	183 173,00	100,09%
6132 - Locations immobilières	4 201,00	4 201,00	100,00%
61351 - Locations matériel roulant	9 000,00	6 304,62	70,05%
61358 - Autres locations mobilières	29 185,00	32 557,30	111,55%
61521 - Entretien et réparations sur terrains	15 000,00	15 272,64	101,82%
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	25 000,00	483,44	1,93%
615231 - Entretien et réparations sur voiries	11 000,00	-	0,00%
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	4 000,00	4 291,56	107,29%
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	33 515,00	33 065,90	98,66%
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	15 000,00	11 972,22	79,81%
6156 - Maintenance	82 592,00	73 659,33	89,18%
6161 - Primes d'assurances multirisques	41 900,00	41 813,81	99,79%
6168 - Autres primes d'assurance	102 150,00	96 307,33	94,28%
617 - Etudes et recherches	5 000,00	-	0,00%
6182 - Documentation générale et technique	900,00	1 200,97	133,44%
6184 - Versements à des organismes de formation	13 000,00	10 005,00	76,96%
6188 - Autres frais divers	12 000,00	9 814,94	81,79%
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	-	110,00	
62268 - Autres honoraires, conseils...	5 500,00	3 695,37	67,19%
6227 - Frais d'actes et de contentieux	14 000,00	8 440,00	60,29%
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	1 800,00	4 182,15	232,34%
6231 - Annonces et insertions	3 000,00	-	0,00%
6232 - Fêtes et cérémonies	48 600,00	43 126,23	88,74%
6233 - Foires et expositions	38 100,00	35 276,47	92,59%
6234 - Réceptions	9 690,00	6 301,24	65,03%
6236 - Catalogues et imprimés	29 250,00	34 570,53	118,19%
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	2 460,00	1 575,29	64,04%
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	28 100,00	23 855,00	84,89%
6251 - Voyages, déplacements et missions	3 000,00	326,70	10,89%
6261 - Frais d'affranchissement	6 500,00	6 523,57	100,36%
6262 - Frais de télécommunications	21 000,00	21 135,95	100,65%
627 - Services bancaires et assimilés	500,00	43,33	8,67%
6281 - Concours divers (cotisations...)	33 190,00	28 686,74	86,43%
6282 - Frais de gardiennage	800,00	800,28	100,04%
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	-	0,00%
62878 - Remboursements de frais à des tiers	1 000,00	1 093,00	109,30%
6288 - Autres services extérieurs	30 500,00	28 578,00	93,70%
63512 - Taxes foncières	26 500,00	27 591,00	104,12%
63513 - Autres impôts locaux	-	404,00	
6378 - Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 920,00	544,27	28,35%
TOTAL	1 909 483,00	1 714 836,56	89,81%

Les « charges à caractère général » ont été réalisées à près de 90%, elles restent maîtrisées.

La sous-réalisation provient en particulier :

- du montant prévu pour les dépenses d'électrification dont le volume à appréhender, la consommation et la variation du coût des difficultés à appréhender,
- des achats dont la réalisation reste inférieure aux prévisions, en particulier les fournitures de voirie, administratives etc.,
- des travaux d'entretien des fossés prévus mais réalisés par le SIVOM

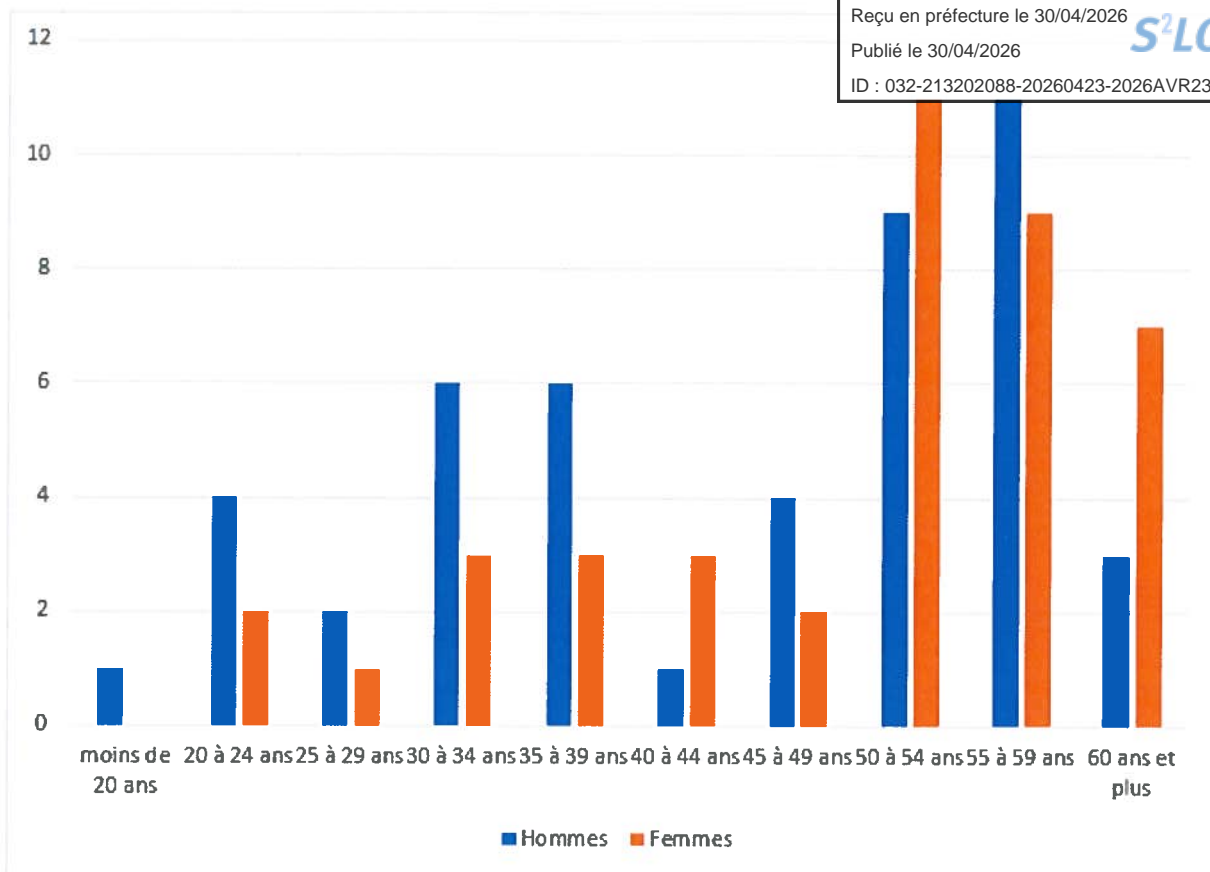
012 – Charges de personnel

En €	Prev Budg 2025	Réalisé 2025	%
6218 - Autre personnel extérieur	11 020,00	8 052,10	73,07%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	10 200,00	9 793,77	96,02%
6333 - Particip. des employeurs à la formation professionnelle continue	6 000,00	-	0,00%
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	53 000,00	49 697,17	93,77%
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	6 200,00	5 875,45	94,77%
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	1 607 200,00	1 548 703,73	96,36%
64112 - Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	6 600,00	4 154,48	62,95%
64113 - Personnel titulaire - NBI	11 100,00	9 310,55	83,88%
64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	284 500,00	278 826,04	98,01%
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	317 000,00	319 262,38	100,71%
64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	1 400,00	230,65	16,48%
64136 - Personnel non titulaire - Indemnités liées à la perte d'emploi	300,00	1 999,82	666,61%
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	34 900,00	39 326,22	112,68%
64168 - Autres emplois aidés	35 700,00	37 020,65	103,70%
6417 - Rémunérations des apprentis	2 000,00	1 718,93	85,95%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	382 500,00	373 845,84	97,74%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	554 000,00	547 564,06	98,84%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	15 703,10	98,14%
6456 - Versement au F.N.C. du supplément familial	11 000,00	10 518,00	95,62%
6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	-	29,22	
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	8 057,58	134,29%
64731 - Allocations de chômage versées directement	6 700,00	7 682,14	114,66%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	120,00	12,00%
6478 - Autres charges sociales diverses	8 100,00	-	0,00%
6488 - Autres	20 300,00	484,00	2,38%
TOTAL	3 392 720,00	3 277 975,88	96,62%

Les charges de personnel ont été réalisées à 96,62 %. Un réajustement lors de la décision modificative a permis d'ajuster les prévisions.

Répartition des effectifs en 2025 :

Grade	Nb d'agents	ETP	Homme	Femme	
Agents sans grade	20	17,09	11	9	
Adjoint administratif	2	2		2	
Adjoint administratif ppal 1° cl	9	8,8		9	
Adjoint administratif ppal 2° cl	2	1,57		2	
Adjoint d'animation	3	2,4		3	
Adjoint d'animation ppal 1° cl	1	0,89		1	
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	1	1		1	
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	1	1		1	
Adjoint technique	18	14,08	16	2	dt 2 dispo
Adjoint technique ppal 1° cl	8	7,8	6	1,8	
Adjoint technique ppal 2° cl	8	7,8	3	5	
Agent de maîtrise	7	7	7		
Agent de maîtrise principal	1	1	1		
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	4	3,6		4	
Attaché principal	1	1		1	
Gardien-Brigadier	1	0	1		dt 1 dispo
Rédacteur principal 2° cl.	1	1		1	
TOTAL	88	78,03	45	42,8	



65 – Autres charges de gestion courante

En €	Prev Budg 2025	Réalisé 2025	%
6525 - Frais d'inhumation	2 689.00	2 689.00	100.00%
65311 - Indemnités de fonction (élus)	80 300.00	78 580.41	97.86%
65312 - Frais de mission et de déplacement (élus)	2 000.00	27.88	1.39%
65313 - Cotisations de retraite (élus)	3 400.00	3 294.84	96.91%
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	6 900.00	6 919.96	100.29%
65315 - Formation (élus)	2 000.00	95.00	4.75%
653172 - Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	100.00	89.53	89.53%
6541 - Créances admises en non-valeur	2 500.00	615.61	24.62%
6542 - Créances éteintes	2 000.00	-	0.00%
6553 - Service d'incendie	147 736.51	147 736.51	100.00%
65568 - Autres contributions	271 426.80	209 912.39	77.34%
6558 - Autres contributions obligatoires	70 000.00	70 928.39	101.33%
6568 - Autres participations	3 010.00	3 009.90	100.00%
657363 - Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	125 000.00	125 000.00	100.00%
657364 - Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	9 200.00	8 800.00	95.65%
65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	221 500.00	217 809.00	98.33%
65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	21 670.00	17 188.17	79.32%
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	20 060.00	15 408.30	76.81%
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	53 500.00	54 079.16	101.08%
TOTAL	1 044 992.31	962 184.05	92.08%

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 962 184,05 € en 2025, le taux d'exécution étant de 92%.

Y sont regroupés d'une part les indemnités des élus, et d'autre part les contributions et subventions versées par la Commune à divers organismes, en particulier

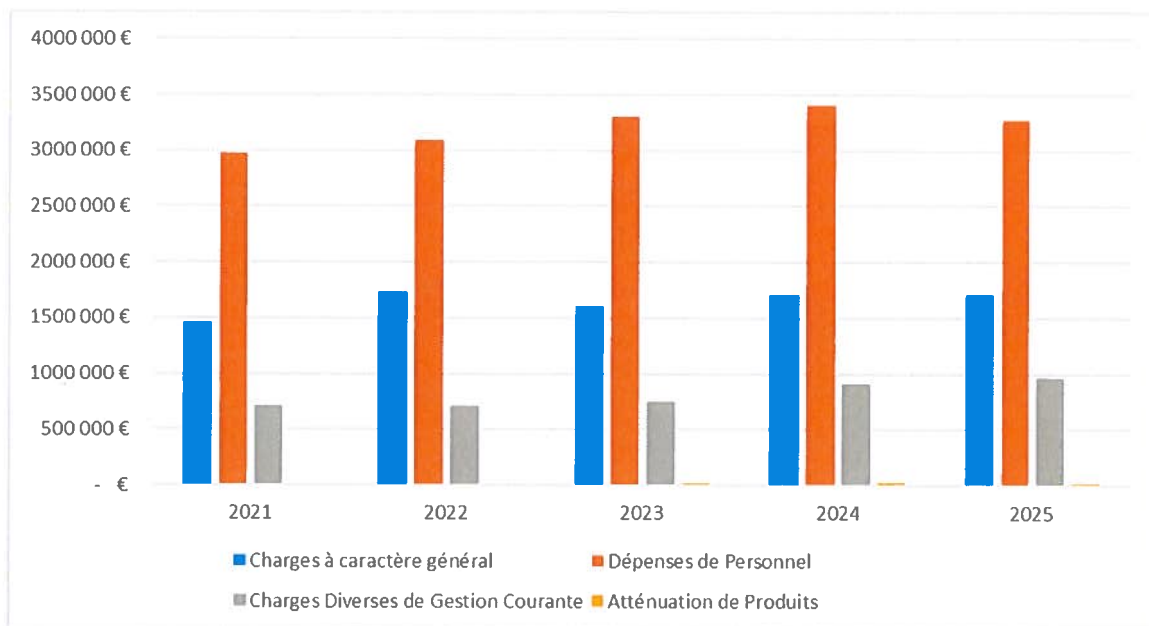
- la contribution au SDIS, en progression de 3,57 %,
- la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées,
- les subventions aux associations et aux caisses des écoles,
- notre participation au Sidel, au syndicat des 3 vallées pour la fourrière animale et au SIVOM pour l'entretien de la voirie.

L'ensemble des postes présente un taux de réalisation de près de 100%, excepté le poste « autres contributions » : en effet l'intégralité du coût des programmes sera soldé sur 2025, le SIVOM n'a pas été appelé sur 2025, le 2026.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
 Reçu en préfecture le 30/04/2026
 Publié le 30/04/2026
 ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE

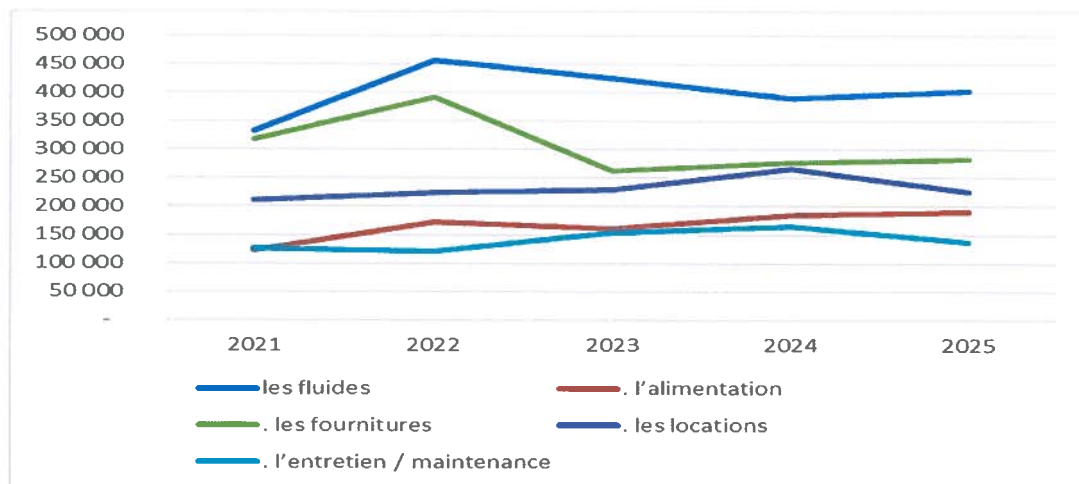
Les dépenses : évolution des dépenses réelles hors financières et exceptionnelles

en €	2021	2022		2023		2024		2025	
Charges à caractère général	1 456 918 €	1 736 761 €	19.21%	1 603 954 €	-7.65%	1 715 017 €	6.92%	1 714 836 €	-0.01%
Dépenses de Personnel	2 977 143 €	3 091 994 €	3.86%	3 302 571 €	6.81%	3 408 194 €	3.20%	3 277 975 €	-3.82%
Charges de Gestion Courante	712 481 €	711 376 €	-0.16%	754 835 €	6.11%	912 670 €	20.91%	962 184 €	5.43%
Atténuation de Produits	10 537 €	3 952 €	-62.49%	18 975 €	NS	30 616 €	61.35%	17 796 €	-41.87%
TOTAL	5 157 079 €	5 544 083 €	7.50%	5 680 335 €	2.46%	6 066 497 €	6.80%	5 972 791 €	-1.54%



Les charges de fonctionnement progressent de façon globale de 4% en moyenne avec une stagnation en 2025, évolution comparable à celle des recettes.

La variation des **charges à caractère général** est essentiellement d'origine externe, à savoir l'envolée du prix des matières premières et de l'inflation, progression limitée grâce à une bonne maîtrise des consommations d'énergie.



Par ailleurs, la consommation des fournitures travaux d'investissement en régie peut varier de façon s années, et des possibilités d'inscription de ces dépenses d'investissement.

Les charges de personnel progressent de façon irrégulière sur la période en fonction des décisions de la collectivité mais surtout des décisions prises par le gouvernement ces dernières années. Les effectifs sont restés relativement stables depuis 2021.

Ainsi, la progression entre 2021 et 2025, des charges de personnel, s'élève environ à 2.5% par an, ce qui reste maîtrisé.

On constate toutefois une baisse significative en 2025 compte tenu de postes non pourvus sur cet exercice et de départs non remplacés.

En ce qui concerne **les charges de gestion courante**, outre les charges relatives aux indemnités des élus, qui ne progressent que mécaniquement, sont mandatées sur cet agrégat diverses participations à des organismes tiers dont nous ne maîtrisons pas l'évolution (SIVOM, SDIS...). S'ajoute à cela des dépenses qui, si elles étaient faites en interne seraient inscrites en investissement (travaux sur éclairage, sur la voirie...).

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025	
RECETTES	1 177 680.07
DEPENSES	1 370 603.14
RESULTAT de l'exercice	-192 923.07
DEFICIT REPORTE de N-1	-311 483.31
RESULTAT A REPORTER SUR BP 2026	-504 406.38
RAR 2025 RECETTES	436 816,98
RAR 2025 DEPENSES	409 373,64
RESULTAT RAR 2025	27 443,34
RESULTAT GENERAL	-476 963,04

Le résultat de clôture de la section d'investissement, intégrant les résultats antérieurs et le solde des restes à réaliser, présente un déficit de 476 963.04 €.

LES DÉPENSES

	Total_Prévu	Réalisé	
001 - Solde d'exécution reporté	311 483,31	311 483,31	100,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert	101 682,00	100 485,79	98,82%
16 - Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	539 901,81	99,98%
20 - Immobilisations incorporelles	77 000,00	591,05	0,77%
204 - Subventions d'équipement versées	10 000,00	6 506,35	65,06%
21 - Immobilisations corporelles	1 392 319,53	722 542,14	51,89%
4541101 - MISE EN SECURITE SARDAC	576,00	576,00	100,00%
TOTAL	2 433 060,84	1 682 086,45	69,13%

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à près de 70%, les dépenses réelles de l'exercice présentent cette année un taux de réalisation de 63% :

Au **chapitre 204 « subventions d'équipement »** les montants correspondent aux aides complémentaires dans le cadre de la nouvelle OPAH.

Au **chapitre 21 « immobilisations corporelles »**, les dépenses se sont élevées en 2025 à 722 542 €.

Les travaux ont été réalisés pour :

- 275 000 € pour la rénovation des remparts de la Tour du Bourreau,
- 78 000 € pour achat de matériels pour divers chantiers et travaux en régie (illuminations de Noël, bâche incendie à la zone de Naudet, changement de pompes et de chauffages, matériel électrique mise aux normes (ateliers, Bastion...) aménagement du cimetière Saint Gervais (cavernes), sonorisation de la salle de la comédie, chauffage des serres, moquette escalier Mairie...)
- 72 000 € pour l'aménagement du bassin versant Foissin
- 41 550 € pour les travaux urgents sur la voute d'une chapelle de la cathédrale
- 40 000 € d'achat de divers matériels pour le fonctionnement des services et réparations (ordinateurs, écoles, police municipale, outillage etc.)
- 31 000 € pour l'achat de panneaux (adressage)
- 27 700 € pour consolider le plafond de la cantine
- 27 900 € pour la sécurisation de la Baie 15 de la cathédrale
- 13 000 € pour l'aménagement du City stade
- 13 000 € pour le lancement des travaux sur la Maison des aînés (maîtrise d'œuvre)
- 11 800 € pour la sécurisation des bâtiments publics
- 6 200 € pour des travaux au cinéma, dont la climatisation

Restes à réaliser (voir annexe)

Les dépenses engagées et non réalisées font l'objet d'un report sur le budget 2026 ; elles sont principalement constituées par :

- les études de diagnostics de la cathédrale et de la faisabilité de la piscine pour respectivement 35 000 et 30 700 €,
- le solde des travaux de Foissin pour 15 500 €,
- le solde des travaux sur les remparts de la Tour du Bourreau pour 30 700€,
- le solde des matériels pour travaux en régie pour 16 000 €,
- les crédits pour l'achat de terrains pour 19 500€, dont Foissin,
- les crédits relatifs à l'achat du véhicule électrique livré début 2026 pour 29 700 €,
- les crédits engagés pour le démarrage de la Maison des aînés (20 800 €), les toilettes publiques place Descamps (2 400 €), la réparation de la Baie 15 (98 600 €) et de la Vidéo Protection (85 000€)

LES RECETTES

	Total_Prévu	Réalisé	
021 - Virement de la section de fonctionnement	773 897,78	-	0,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- 3 900,00	-	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert	304 419,65	298 027,13	97,90%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	373 957,60	368 442,24	98,53%
13 - Subventions d'investissement	523 246,55	249 771,44	47,73%
16 - Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	250 000,00	55,56%
27 - Autres immobilisations financières	11 439,26	11 439,26	100,00%
TOTAL	2 433 060,84	1 177 680,07	48,40%

Les recettes réelles d'investissement ont connu un taux de réalisation de près de 65% %. L'ensemble des postes connaît une bonne réalisation, celui de l'emprunt se situant à 55% dans la mesure où il n'a pas été nécessaire de mobiliser la totalité de l'emprunt inscrit au budget. De même, les subventions reçues sont inférieures aux prévisions, mais suivent le niveau de réalisation des dépenses d'investissement.

Le **FCTVA**, d'un montant de 136 502.76 €, représente 15 % des recettes réelles.

Les subventions perçues représentent 30 % des recettes réelles réalisées. Elles sont appelées au fur et à mesure de la réalisation des opérations.

Pour 2025 elles ont atteint 249 771 € principalement au titre des travaux du jardin du Hountaner (129 000 €), de l'achat de la Maison des Aînés (CCLG 65 000 €), de la réhabilitation des remparts de la tour du Bourreau (DETR 22 500 €), de la consolidation de la route de la Cathédrale (UDAP 17 900€), de la cantine (solde DETR 6 800€), de la mise en sécurité des bâtiments communaux (solde DETR 2.600€ et FIPD 2 700 €) et du City Stade (solde DETR 3600 €),

Restes à réaliser (voir annexe)

Les subventions et recettes certaines non perçues feront l'objet d'un report au budget 2026 : elles concernent principalement l'étude sanitaire de la cathédrale (14 800 €), le City Stade (ANS 25 400 €), la Maison des Aînés (DETR 31 000 € et CCLG 26 000 €), la Baie n° 15 (DETR 20 600€) et la Tour du Bourreau (DETR 62 500€ et CCLG 46 500 €).

LES EMPRUNTS

L'encours de dette diminue progressivement chaque année, pour atteindre 4 265 065 € fin 2025.

- Graphe de désendettement – commune

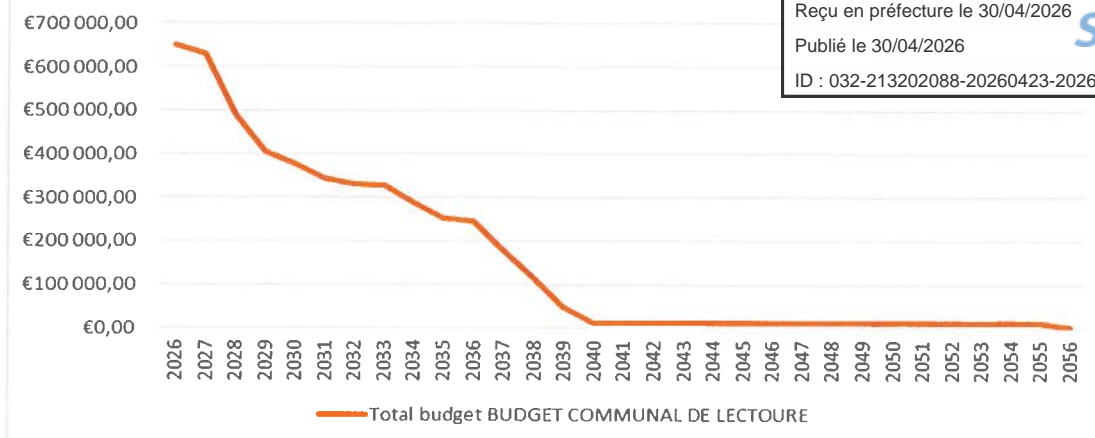
Extinction de la dette

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE



La dette de la commune est constituée au 31/12/2025 de 18 prêts :

- 7 auprès du Crédit Agricole
- 6 auprès de la SFIL-CAFIL- DEXIA
- 1 auprès de la Caisse des Dépôts
- 1 auprès de la Banque des Territoires - CDC
- 2 auprès de la Caisse d'Epargne
- 1 auprès de la Banque Populaire

Les 3 emprunts à taux variables arrivant à échéance en 2027 et 2028.

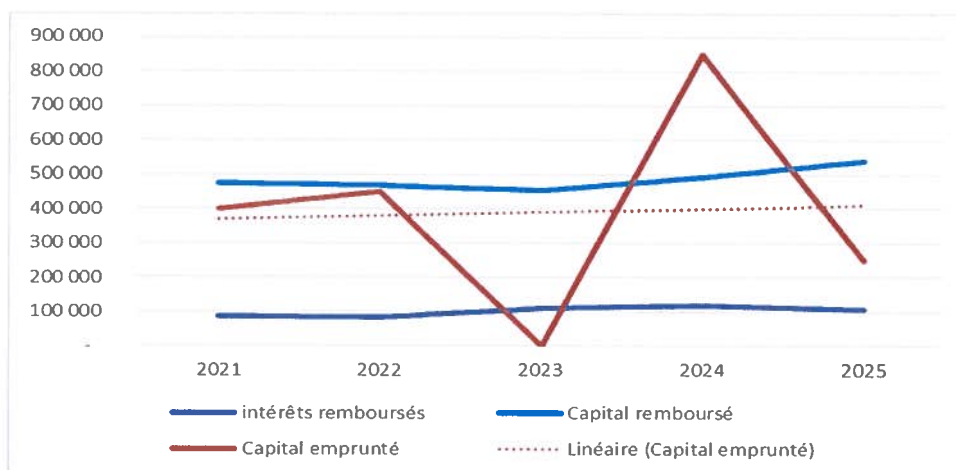
En recettes,

La commune a mobilisé un emprunt de 250 000 € en 2025, à taux variable, basé sur le LA + 60pdb.

En dépenses,

le remboursement des emprunts s'est élevé en 2025 à :

- 539 901 €, en capital
- 107 208 €, en intérêts



ANALYSE « BUDGET VERT »

Comme il a été indiqué lors des orientations budgétaires, la France a mis en place une *budgetisation verte* pour classer les dépenses budgétaires et fiscales en fonction de l'impact qu'elles ont sur l'environnement. Ces dispositions s'appliquent aux collectivités locales.

Pour 2024, seul l'axe 1 « atténuation du changement climatique » est obligatoire avec 17 comptes de la section investissement : ceux pour les bâtiments scolaires, les terrains bâtis, les réseaux et installations de voirie, les constructions en cours ou encore le matériel et transport ferroviaire.

Pour 2025, il convient de rajouter à l'analyse l'axe 6 « Biodiversité » et prendre en considération tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt.

Le budget vert doit se présenter sous la forme de tableaux, en annexe du CFU :

Les dépenses des imputations devant faire l'objet d'une cotation ont été classées de la manière suivante, conformément aux directives nationales :

- Non cotées : dépenses dont la cotation exigerait des recherches plus poussées pour en identifier l'impact (câblages, installations de sécurisation...)
 - Axe 1 = 6 773 € et Axe 6 = 2 136 €
- Neutres : dépenses dont l'impact sur l'environnement est a priori nul (travaux divers qui ne génèrent pas de gains énergétiques, pas d'emploi de matériaux spécifiques type biosourcés...) pour l'axe 1, et n'ont pas d'impacts significatifs sur la biodiversité (ou qui sont alignées sur la réglementation ou sur ce que la littérature définit comme de « bonnes pratiques »), et aboutissent à une équivalence écologique entre les pertes et les gains en biodiversité pour l'axe 2.

Il s'agit ici de la plupart de nos dépenses, sur les 2 axes

Axe 1 = 543 341 € et Axe 6 = 648 378 €

- Défavorables : sont classées dans cette rubrique pour l'axe 1 les dépenses relatives au chauffage de la serre et à l'achat de camion pour les services techniques compte tenu de ses émissions
 - Axe 1 = 50 481 €
- Favorables : sont classées dans cette rubrique les dépenses qui permettent d'obtenir une atténuation du changement climatique pour l'axe 1 et qui permettent d'obtenir un impact « favorable » direct sur la biodiversité (actions de désartificialisation, de dépollution, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, de renaturation ou encore d'amélioration de la gestion des ressources naturelles pour l'axe 2
 - Axe 1 = 129 042 € (rénovations thermique centre de loisirs, passage en LED de bâtiments communaux ...) et Axe 6 = 79 124 € (jardin du Hountaner...)

- LES RATIOS

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_131-DE



	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 428,59	1 423,60
Produit des impositions directes/population		613,28
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 525,96	1 612,42
Dépenses d'équipement brut/population	242,42	190,88
Encours de dette/population	1 051,23	989,8
DGF/population	280,29	342,6
personnel/DRF	55,06%	53,44%
DRF+remb kal/RRF	101,03%	96,06%
Dépenses d'équipement brut/RRF		10,50%
Encours de dette/RRF	68,80%	61,39%
taux épargne brute	6,38%	11,71%
taux épargne nette	-1,03%	3,94%
Encours de dette/épargne B	10,8	5,24
population	4333	4309

Il est à noter que la commune présente une évolution favorable de l'ensemble de ses ratios de gestion, en particulier le taux d'épargne brute, ainsi que la capacité de désendettement, qui repasse bien au-delà des seuils d'alerte.

Le CFU 2025 et ses annexes, tel que prévu par l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sont joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget communal, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Bernard LERICHE



Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 AVR. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 AVR. 2026